

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RESTAURANT LES DELICES DE PHILO »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi en face  
de l'école entente, Lot 18, Ilot 138

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTAURANT LES DELICES DE  
PHILO »

Objet : -Vente et livraison de pizza,  
-Distribution et vente de produits alimentaires,  
-Commerce général,  
-Entretien et vente de produits,  
-Distribution et vente de gaz,  
-Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi en face de l'école entente, Lot 18, Ilot 138

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA DEBELY (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04909 du 08/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34625/GTCA/RC/2023 du 08/05/2023

